

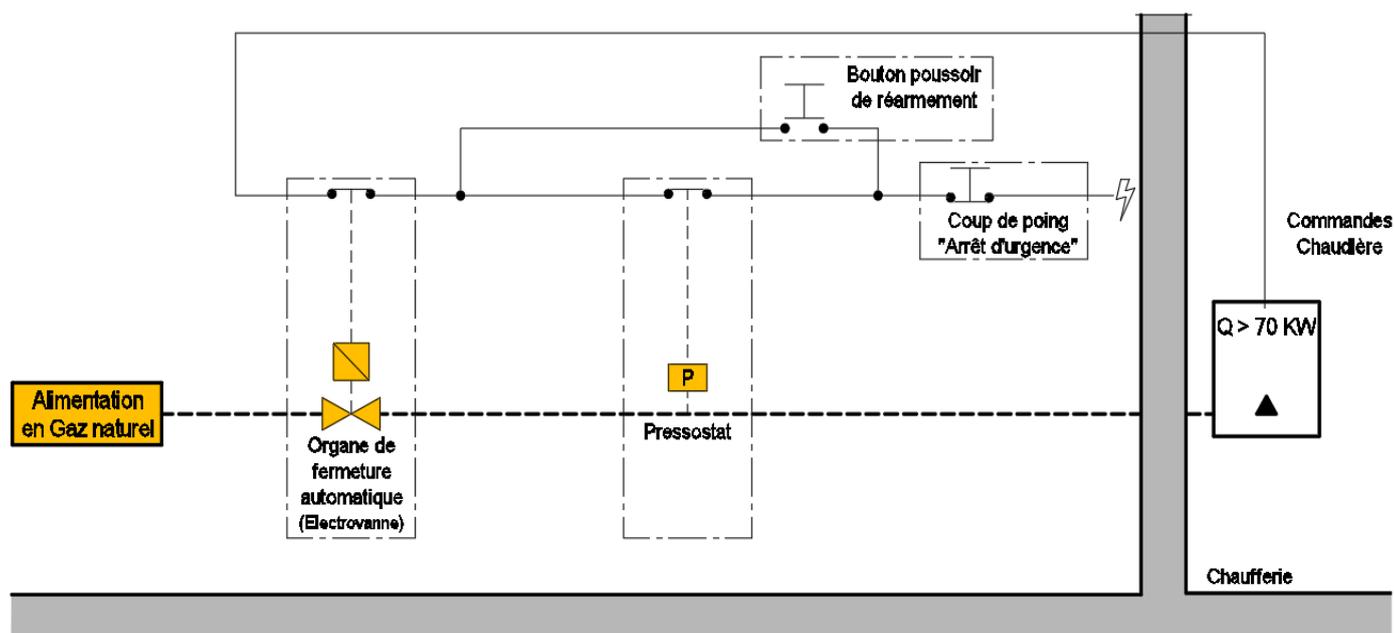
	Spécification technique	
	Installation intérieure GAZ Principe de fonctionnement de l'organe de fermeture automatique	830.4.30-ST

- Réglementation:**
- Directive G1 de la SSIGE
 - Règlement de distribution – Service du Gaz – Ville de Morges
- À respecter:**
1. Remplir la demande d'autorisation d'installer avant tout travail
 2. Principe de fonctionnement de l'organe de fermeture automatique (électrovanne)

Principe de fonctionnement de l'électrovanne

- La vanne est asservie au brûleur
- La vanne est ouverte pendant le fonctionnement du brûleur
- La vanne se ferme à l'arrêt du brûleur
- Sans tension électrique, la vanne est fermée
- La vanne se ferme en cas de panne du brûleur
- La vanne est fermée sur position mazout (si brûleur mixte)
- La vanne est aussi pilotée par un pressostat situé entre cette dernière et la rampe du brûleur
- La vanne reste fermée en cas de manque de gaz entre cette dernière et la rampe du brûleur
- Un bouton poussoir – dit de réarmement – doit pouvoir permettre l'ouverture momentanée de la vanne
- Un interrupteur de sécurité (fourni par les SI) « ARRET D'URGENCE GAZ », posé à l'extérieur de la vanne chaufferie, doit pouvoir permettre la fermeture de la vanne

Schéma de principe :



Système	Page 1/1	Rédigé	Modifié	Approuvé	Version: 1.2
		JBA 24.05.2016	ASN 27.10.2022	JBA 01.12.2022	